



## DECLARATION LIMINAIRE AU CSAL DU 03 OCTOBRE 2023

Les organisations syndicales sont convoquées ce jour pour un sixième comité social d'administration local (CSAL) au titre de l'année 2023. Et, force est de constater que l'ordre du jour n'aborde toujours pas le sujet du règlement intérieur de cette instance.

### Centre de contact des amendes :

Aujourd'hui figure à l'ordre du jour de ce CSAL « la mise en place du centre de contact amendes (CCA) d'Epinal » : rattachement de la trésorerie de Nevers hôpital et amendes au centre de contact des amendes à compter du 02/10/2023.

Plusieurs remarques :

-le CSAL se réunit le 03/10/2023 alors que la mise en place est prévue le 02/10/2023.

-la formulation de la fiche nous a surpris : est ce la totalité de la trésorerie qui est rattachée au CCA ? Seule une lecture attentive du document (cf page 2) a permis de lever tout doute : seul le secteur amendes sera concerné ! Ouf !

Est-ce l'annonce de futures suppressions d'emplois dans ce service?

### Bilan de la campagne IR :

Les collègues du SIP, déjà en difficulté en raison des vacances d'emplois -6,6 emplois, ont abordé la campagne IR dans un contexte tendu suite à la prime carburant : ce point n'est d'ailleurs pas cité dans les documents de travail alors que ce dispositif était toujours d'actualité pendant la campagne. Les représentants du personnel l'avaient déjà abordé dans une instance précédente.

Dans ce service, le manque de personnel et de moyens est toujours plus pesant. les décisions d'une direction qui privilégie les statistiques à ses agents accentuent le malaise.. Pour rappel, la CGT avait déjà dénoncé les directives données pour la gestion des milliers de e-contact en souffrance au SIP.

Nous avons raison : apurer les e-contact en masse avec un message d'attente pour l'utilisateur n'était pas la solution sauf pour conserver de bonnes statistiques.

De surcroît, en plus du soutien aux CDC depuis le mois de janvier, il a été demandé à tous les agents du SIP de faire du décroché direct à leur bureau, dans de très mauvaises conditions de travail, ce qui n'a pas arrangé le contexte tendu du service.

Nous vous rappelons encore une fois que les CDC ont été créés pour venir en aide aux SIP et non l'inverse.

Cerises sur le gâteau, les nouvelles applications ne sont pas abouties :

- la liaison GESPART/ILIAD n'est pas fonctionnelle dans la mesure où les déclarations saisies dans GESPART ne basculent automatiquement dans ILIAD sans explication rationnelle : l'efficacité attendue n'est pas au rendez vous !!!!!!!

-GESTODL : a évolué au fur et à mesure de la campagne de déclaration d'occupation des locaux sans que les agents en soient avisés.

Encore une fois, la CGT constate que les applications sont mises en service alors qu'elles ne sont pas opérationnelles. La CGT exige que les applications ne soient déployées que lorsqu'elles sont totalement fiables.

Ce sont les agents qui en pâtissent et qui, grâce à leur débrouille, leur ingéniosité répondent aux besoins des contribuables. Dans ce contexte dégradé, les agents font de leur mieux pour satisfaire les demandes des usagers.

Par conséquent, la CGT demande pour la prochaine campagne :

- l'abandon du décroché direct pour tous les agents et éventuellement la mise en place d'un pôle téléphonique dans un espace dédié
- l'abandon du soutien aux CDC afin que les agents du SIP puissent exercer leurs missions de gestion.

### **Travaux immobiliers :**

DDFIP :

La CGT demande à connaître l'avancée des travaux de changement des ouvrants, ainsi que les plans prévisionnels de l'installation des différents services présents dans la direction.

L'installation de stores intérieurs sur les nouvelles fenêtres est elle prévue.

Avez-vous prévu quelque chose pour la partie basse des fenêtres ?

De même, est-il prévu un espace détente avec de la lumière naturelle doté d'un micro onde, un frigo, des tables et des chaises?

Par ailleurs, nous n'avons toujours pas reçu le rapport d'empoussièremment que nous avons demandé lors du dernier CSAL.

Baynac :

Qu'en est-il des travaux prévus au deuxième étage : isolation des bureaux du PCE, infiltration du coté rue Baynac ?

Qu'en est-il du réaménagement du rez de jardin : local syndical, atscaf, infirmerie et logement du gardien ?

## **COMPTE RENDU DU CSAL DU 3 OCTOBRE 2023**

### - bilan de la campagne déclarative IR 2023

La présidente a présenté le bilan de la campagne IR qui s'est déroulée dans un contexte particulier :

-chevauchement avec l'indemnité carburant.

-concomitance avec la campagne de déclaration des occupants des locaux d'habitation (GMBI).

Les agents du secteur d'assiette ont participé comme chaque année au dispositif national d'accueil téléphonique en soutien aux CDC tout en assurant le décroché téléphonique direct sur tous les postes de travail.

La CGT a indiqué que les nouvelles applications, non fonctionnelles, engendrent d'énormes dysfonctionnements qui ne se produisaient pas auparavant. La CGT réitère son souhait de laisser en place les anciennes applications tant que les nouvelles ne sont pas au point.

La CGT a dénoncé en séance l'aberration du soutien du secteur d'assiette aux CDC au détriment des missions de gestion et compte tenu du sous effectif de ce service. Y compris pour le soutien effectué encore actuellement pour la campagne des avis dont les sujets traitent de recouvrement et de taxe foncière.

La présidente a retenu notre proposition d'espace dédié d'un pôle téléphonique. La CGT souligne que cela permettrait peut-être une légère amélioration des conditions de travail.

La présidente nous fait part d'une visite prévue au SIP afin de faire le point avec les équipes.

La CGT souligne que les propriétaires avaient accès au détail de leurs biens immobiliers depuis 2021, mais qu'aucune publicité n'en avait été faite auprès des contribuables. Cela aurait permis une mise à jour plus tôt, et aurait évité la saturation des capacités des services pour répondre aux différentes demandes des contribuables. On est en train d'organiser la désorganisation. La CGT dénonce l'inconséquence de ceux qui ont mis en place GMBI.

Tous ces problèmes engendrent une grande souffrance pour les collègues.

### - mise en place du centre de contact amendes d'Épinal

Le service amendes de la trésorerie de Nevers hôpital et amendes est rattaché depuis le 2 octobre 2023 au centre de contact des amendes d'Épinal (CCA) : prise en charge des appels téléphoniques, renseignements généraux, paiement par carte bancaire, délais de paiement.

La CGT s'étonne de ne pas avoir eu cette information plus tôt d'autant que ce rattachement a été validé lors du CSAL du 19 juin à Épinal.

La présidente a répondu que la mission amendes fait partie des priorités de la DG et que, par conséquent, il n'y aura pas d'impact sur les effectifs de la trésorerie.

La CGT a fait remarquer la différence des horaires d'ouverture du CCA d'Épinal de 8h30 à 17h par rapport aux CDC des particuliers...

#### - chantiers immobiliers

\*Camille Baynac :

La CGT demande la sécurisation de la tranchée faite pour mettre en place une borne de rechargement électrique.

La présidente nous prévient que le bureau SPIB (Stratégie Pilotage Budget) vient, mercredi 4, pour les ouvrants à Barbusse et les travaux du CDC.

Travaux prévus par la direction :

-rénovation des sanitaires en début d'année

-étude du réaménagement du hall d'accueil des la fin d'année

-désamiantage du local syndical, ATSCAF, de l'infirmier début 2024 et du logement du gardien en 2025.

-changement des pointeuses sur l'ensemble des sites et installation d'une pointeuse à Decize.

La CGT rappelle que le radiateur du couloir du deuxième étage de Baynac n'a toujours pas été réparé.

\*Cosne

La CGT indique que l'ascenseur du site de Cosne ne fonctionne plus depuis deux mois.

\*DDFIP:

La CGT a fait part de différents dysfonctionnements de volets, de l'absence de butoir pour l'ouverture des fenêtres, de demande de rideaux intérieurs.

La présidente nous annonce que le SGC de Nevers sera prochainement et définitivement installé au 4ème étage.

Au rez-de-chaussée, les aménagements suivants sont prévus après les travaux des ouvrants : salle de réunion, espace convivial, local syndical...

La présidente va faire parvenir le rapport d'empoussièremment d'amiante aux représentants du personnel.

#### - questions diverses

La CGT demande qu'une formation-préparation en local pour le concours C soit mise en place pour les agents contractuels. Elle demande également la prise en charge des frais de déplacements et de repas engagés pour se rendre au concours.

La CGT a demandé, compte tenu de la situation sanitaire et de la recrudescence des cas de COVID, que les locaux soient nettoyés dans les services « contaminés » et que les séchoirs électriques ne soient plus utilisés.

La présidente a répondu que le nettoyage n'est plus prévu n'ayant pas prouvé son efficacité.

Dorénavant, les agents qui viendront en formation ou en réunion sur le site de Baynac seront invités à faire une demande de carte de restauration préalablement à leur venue s'ils le souhaitent.

**La délégation CGT était composée de Florence Baillon, Evelyne Cherry, Simon Pages et Christine Raguillat.**